

Une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 7 juillet 2008 à 19 h 30.

Sont présents : Son Honneur le maire, Monsieur Martin Mailhot, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers, Lyne Boulanger, Robert G. Roy, Yvon Ménard, Nicolas Lagueux et Jacquelin Campagna, formant quorum sous la présidence du maire.

Absence motivée de Véronique Bruneau.

Est également présent :
Normand Graillon, directeur général et assistant greffier.

08-169 EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emploi et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est unanimement résolu

QUE la Ville de East Angus fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉ

EXTRAIT CERTIFIÉ du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de East Angus ce vingt-neuvième jour de juillet de l'an deux mille huit.



Bruno Poulin, CMA
Secrétaire-trésorier